

Séance ordinaire du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration sont convoqués à une séance ordinaire qui se tiendra le mardi 9 juin 2026 à 19 h, au 1220, rue Lionel-H.-Grisé à Saint-Bruno-de-Montarville.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion	
2. Adoption de l'ordre du jour et mot du président	
3. Déclaration de conflits d'intérêts	
4. Résolutions en bloc	
4.1. Adoption du procès-verbal du 21 avril 2026	
5. Suivi aux dernières séances	
5.1. Corrections à la <i>Politique relative au transport des élèves pour l'entrée et la sortie quotidiennes des classes</i>	
6. Dépôt de la correspondance adressée au Conseil d'administration	
7. Parole au public	
8. Rapport de la direction générale	15 min
9. Rapports des responsables de comités	
• Comité de Gouvernance et d'éthique	
• Comité des ressources humaines du CA	15 min
• Comité consultatif du transport	
• Comité de vérification	
10. Points de décision	
Direction générale	
10.1. Plan d'effectifs du personnel d'encadrement Adoption	10 min
Service du secrétariat général et des communications	
10.2. Mise à jour du <i>Règlement sur la délégation de fonctions et de pouvoirs</i> Adoption	10 min
10.3. Mise à jour des <i>Règles de fonctionnement du Conseil d'administration</i> Adoption	15 min

10.4. Désignation d'une Responsable du traitement des plaintes substitut	10 min
Service des ressources humaines	
10.5. Modifications à l'entente locale du personnel enseignant Éducation des adultes	15 min
10.6. Entente sur les règles de formation des groupes d'élèves	15 min
Service de l'organisation scolaire	
10.7. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles du CSSP pour 2026-2027 à 2028-2029 et liste des actes d'établissement des écoles et des centres 2026-2027 Adoption	10 min
Service des ressources matérielles	
10.8. Promesse de cession d'immeuble avec la ville de Saint-Bruno Adoption	5 min
Service des ressources financières	
10.9. Encadrements financiers 2026-2027 Adoption	15 min
11. Points d'information	
Direction générale	
11.1. Reddition de comptes relative aux pouvoirs de transferts et d'expulsion d'un élève	10 min
Service du secrétariat général et des communications	
11.2. Reddition de comptes sur les procédures judiciaires en cours	10 min
12. Échange entre les membres du Conseil (huis clos)	
13. Levée de la séance	

Annick Loiselle
Secrétaire générale

AL/sc

Extrait du Règlement sur les règles de fonctionnement du Conseil d'administration

8 PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

À l'ordre du jour de chaque séance du Conseil est prévue une période de parole au public pour permettre aux personnes présentes qui le souhaitent de poser des questions au Conseil. D'une durée de 30 minutes, cette période peut être prolongée par le président par périodes supplémentaires de 15 minutes.

Les personnes désireuses de poser une question peuvent s'inscrire au préalable selon la procédure indiquée sur le site Web du CSSP¹. Lors de l'inscription, les personnes concernées doivent s'identifier, communiquer l'objet de leur intervention et déposer s'il y a lieu leurs documents. Le président accordera la parole en priorité à ceux qui se sont inscrits à l'avance.

Une personne qui est autorisée à prendre la parole doit se lever, s'identifier et indiquer, s'il y a lieu, l'organisme ou l'association qu'elle représente. Le président confère la parole à tous les intervenants sur un même sujet avant de passer à un autre sujet. La personne qui parle s'adresse toujours au président. Les questions doivent être brèves et énoncées clairement. Le président peut en tout temps, s'il le juge opportun, limiter la durée d'une intervention. Aucun membre du Conseil d'administration ne s'adresse à la personne qui pose une question.

Le président peut apporter une réponse à la question, ou inviter le directeur général ou une autre personne à le faire. Si aucune réponse ne peut être donnée séance tenante, la question est notée et l'information est transmise dès que possible.

Dernière mise à jour : 23 février 2021

¹ CSSP : Centre de services scolaire des Patriotes